

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17/03/11

DÉPARTEMENTALISATION DE MAYOTTE

Programmation spéciale sur les antennes TV et radio 1^{ères} et sur Radio Ô

Le 31 mars prochain, Mayotte deviendra le 101^{ème} département français et le 5^{ème} département d'Outre-mer. L'occasion d'une forte mobilisation d'antenne pour les radios et TV d'Outre-mer 1^{ère} et pour Radio Ô, la web radio du groupe France Télévisions, du lundi 28 mars au samedi 2 avril 2011.

Sur les antennes radio des 1^{ères} et de Radio Ô

«Journal départemental»

Tessa Grauman proposera un **journal** quotidien de 4'. De nombreux reportages s'intéresseront aux implications de ce nouveau statut et à la vie du nouveau département.

Du 28/03 au 02/04 – Production : Rédactions de Mayotte 1^{ère}, Réunion 1^{ère} et Radio Ô

«Reportage du jour»

Tiziana Marone s'intéressera au vécu de la communauté mahoraise à l'heure de l'événement dans 5 départements de métropole : le Bas-Rhin, la Loire-Atlantique, la Gironde, les Bouches du Rhône et la Seine-St-Denis (1 département par jour).

Du 28/03 au 02/04 – Diffusion sur Radio Ô (à 18h00 – Heure de Paris) et sur les radios 1^{ère}

«Journée spéciale départementalisation» – Mercredi 30 mars

Deux magazines seront proposés en direct de Mayotte :

❖ Emission spéciale «Environnement»

Jean-Paul Mélade (Réunion 1^{ère}) et William Kromwel (Radio Ô) consacreront un débat au plus grand lagon du monde, celui de Mayotte. L'aquaculture, les fonds marins, quelle exploitation industrielle de la pêche ? Quelles similitudes avec les autres Outre-mer ?

Durée : 50' – Diffusions : Sur les Radios 1^{ère} et sur Radio Ô (8h00 – Heure de Mayotte)

❖ Emission spéciale «Statuts & Départementalisation»

Jean-Paul Mélade et William Kromwel proposeront un débat sur l'accession à ce statut de département qui constitue une très ancienne revendication à Mayotte. Quel sens à ce choix à l'heure où certains autres départements ultramarins choisissent une évolution vers d'autres statuts plus autonomes ? Quel positionnement dans l'ensemble national et le paysage ultramarin ?

Durée : 50' – Diffusion en direct sur les radios 1^{ère} et sur Radio Ô (16h00 – Heure de Mayotte)

Un numéro vert (0800 622 622) sera mis à disposition des auditeurs pour interagir avec les invités.

«Paris-sur-Mer» animé par Dominique Roederer sera réalisé en direct de Mayotte le mardi 29 mars. *Durée : 26' – Diffusion sur les radios 1^{ère} et Radio Ô le dimanche 3 avril.*

Sur les antennes TV des 1^{ères}

- **«Mayotte, l'île 101»** - Un documentaire en deux parties qui part à la rencontre des Mahorais, pose les enjeux économiques, sociaux, religieux et culturels qui sont ceux de cette île de l'océan indien et s'interroge sur la façon dont la société mahoraise va intégrer les futures réformes.
Durée : 2x 52' – Profils Production
- **Le magazine «ECONOMAG»** – Pascal Perri se penche sur la situation économique de ce nouveau département qui doit trouver des axes de développements et lutter contre une immigration clandestine massive.
Durée : 52' – Production : Memento / France Télévisions

Diffusions à des dates et horaires variables en fonction des antennes TV.

Sur les antennes TV et Radio de Mayotte 1^{ère}

Election du Président du Conseil Général - Jeudi 31 mars

- ❖ Retransmission en direct TV et Radio du discours du Président du conseil
- ❖ Retransmission en direct TV et Radio du discours de Marie-Luce PENCHARD devant les élus et proclamation du nouveau statut.
- ❖ Retransmission en direct TV et Radio du discours de la Ministre depuis l'esplanade du front de mer de Mamoudzou et festivités (danses traditionnelles) dans l'après midi.

Le 31 mars, la radio de Mayotte 1^{ère} délocalise ses studios et retransmettra en direct ses programmes spécial départementalisation depuis le «radio-village» à Mamoudzou de 7h à 20h. Des rendez-vous à suivre sur radio Mayotte, Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion1^{ère} et sur www.la1ere.fr.

Sur le web

Blog sur le site www.radioo.fr sur les coulisses de la départementalisation à Mayotte, animé par Tessa Grauman.

**Retrouvez tous les horaires et dates de diffusion sur
Radio Ô, la webradio du groupe France télévisions (www.radioo.fr)
et sur le site des radios outre-mer 1^{ère} (www.la1ere.fr)**